

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

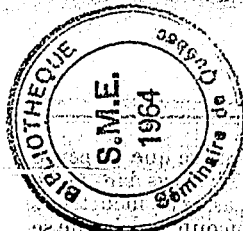
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES VEILLEES

PERE BONSENS.

VOL. 1.

DE TOUT UN PEU

No. 2

Les Veillées du Père Bonsens se vendent 3 sous par livraison. Les personnes de la campagne ou de la ville qui désireraient recevoir cette publication à domicile, pourront adresser à l'éditeur propriétaire, N. Aubry à Bécancour, Comte de Verchères ou au No. 34, Rue St. Gabriel, Montréal, une somme quelconque en argent ou en estampilles, et il leur sera adressé des livraisons jusqu'à ce que le montant ait été épuisé. L'envoi équivaldra à un reçu. Toutes lettres, questions, suggestions, etc. destinées à l'éditeur, devront être adressées comme dessus.

La raison les offense; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèles et gens.
Si quelq'un d'esserre les dents.
C'est un sot. J'en conviens; mais que faut-il donc faire?
Parler de loin, ou bien se faire.

Le bon homme LA FONTAINE.

Premier Entretien.

Quenoche.—Du coup.

Bonsens.—Eh! mes amis, si on guettait les affaires publiques comme Quenoche, ça fait de ce marchand, nous aurions plus souvent bon poids et mesure juste.

En ce moment trois hommes, deux femmes et un petit garçon, en habits de voyage, entrent, et au milieu d'une foule de salutations de bienvenue, de questions et de poignées de mains, viennent prendre place autour du poêle presque rouge.

Jacqueline.—tout en portant les manteaux et les chapeaux des femmes dans la chambre à coucher, grommelle entre ses dents:—Eh! mon Dieu! ce n'est jamais fini dans cette maison. On sait quand on se lève, mais on ne sait pas quand on se couche; et je suis sûre que mon frère va inviter tout ce monde-là à passer la nuit chez nous. Heureusement qu'on a fait le grand brédà cette semaine; et que les rideaux et les franges des couvre-pieds ont été blanchis et repassés. Oh! la Scholastique et la Monique auront beau regarder partout, dans les armoires et sous les lits... Je les mets bien au défi

de trouver un grain de poussière. Mais enfin, c'est bien fatigant de toujours laver et frotter; et de ne pouvoir garder sa maison propre et soignée, sans que quelqu'un vienne tout bouleverser. Puis revenant dans la chambre d'entrée qui sert aussi de cuisine, elle reprend un air soupirant:—Eh! chère Monique; et toi, ma bonne Scholastique; d'où venez-vous donc à ces heures et par des chemins pareils? J'espère que vous allez passer la nuit ici. On va vous faire une bonne tasse de thé chaud et mettre vos chevaux dans l'étable. Vous savez, c'est de bon cœur. On n'a pas grand'chose à vous offrir, mais enfin à la guerre comme à la guerre. Si vous nous aviez fait avertir; on...

Scholastique.—Merci bien, mais.....

Monique.—En vous remerciant, mais il faut que je me rende, les enfants.

Scholastique.—Eh! moi aussi, vous savez, j'ai ma petite dernière qui...

Monique.—Oh! c'est sans cérémonie. Il faut vous dire que nous venons de Montréal où nous avons été voir pendre Barreau. Nous sommes partis de la maison hier soir à minuit. Nous avons été, sur nos jambes et en voiture toute la journée; et je vous assure que j'ai hâte de me reposer.

Quenoche.—Comment? vous avez été voir pendre Barreau; c'était-il bien beau? Il me semble que j'aurais peur de voir comme ça mourir un homme. Je n'en dormirais pas de huit jours. Rien que d'y penser, il me semble que ça m'étrangle et que le cœur me serre.

Androche.—Je vous dirai bien que je ne serais pas allé voir ça; mais vous savez, les femmes sont curieuses, et puis nous avons le petit Toine, notre garçon. J'étais bien aise de lui montrer ça pour que ça lui serve d'exemple.

Bonsens, branlant la tête:—Je ne sais pas si j'ai raison; mais je ne crois pas

qu'un exemple comme ça fasse grand bien. On s'habitue bien plus vite à ces choses-là, et elles font plus d'effet quand on y pense que quand on les voit. Voyons, petit Toine, as-tu eu bien peur de tout ça ?

Petit Toine.—Oh non, monsieur Bonsens. D'abord il y avait tant de monde qui me poussait, qui m'écrasait, qui me marchait sur les pieds, que je ne pouvais pas voir grand chose. Mais papa m'a pris sur ses épaules et j'ai tout vu. Ce qu'il y avait de plus terrible, c'est quand on a entendu la cloche de la prison. Mais après ça, c'était bien beau. Les prêtres, et puis les bonnes religieuses..... Mais Barreau, c'est un homme comme un autre. Quand il a tombé, il n'a pas fait un cri. En revenant, nous avons arrêté chez Jérémie du chemin de Chambly. Son petit garçon pleurait, parce que son père n'avait pas voulu le laisser aller voir l'exécution ; alors je suis allé dans la grange, et pour lui montrer comme ça se faisait, j'ai pendu un chat. Mais il a gigoté, c'est terrible.

Bonsens.—Et avant cela, petit Toine, avais-tu pendu un chat ?

Petit Toine.—Oh ! non ; ça m'aurait fait trop de peine.

Bonsens.—Voyez-vous. Androche, l'effet de cet exemple ?

Androche.—Seriez-vous contre la peine de mort, M. Bonsens ? Il n'y a que les rouges qui.....

Bonsens.—Tant que la loi sera telle qu'elle est, il faudra bien l'exécuter ; mais je crois qu'il viendra un temps où tout le monde sera d'accord sur l'inutilité et la cruauté de cette punition. Le commandement de Dieu est bien clair et bien net. Il dit : *tu ne tueras point.* Il ne dit pas : tu tueras un homme qui a fait un faux ; on a pendu pour cela. Il ne dit pas : tu tueras un homme qui a volé un mouton ; on a pendu pour cela. Il ne dit pas : tu tueras celui qui en aura tué un autre, et il n'a pas même tué Cain qui avait tué son frère. Il a voulu lui laisser le temps de voir combien son crime avait été grand. Mais pour tout comprendre, il faut du temps et si nous ne voyons pas cela, ceux qui viendront après nous penseront que nous étions bien sévères.

François.—Seriez-vous contre la peine de mort, monsieur Bonsens ? On dit que les gazettes à bons principes sont pour, et les autres contre.

Bonsens.—Tenez, mes amis, je vais

vous dire franchement ce que je pense là-dessus. D'abord, il n'y a pas dans notre pays, heureusement, assez de meurtriers pour qu'il vaille beaucoup la peine de se tourmenter, de se quereller, de se vouer les uns les autres à l'enfer pour la punition à leur infliger. Il me semble qu'on pourrait s'occuper un peu plus du sort des honnêtes gens, et laisser celui de mal-fauteurs pour une époque plus favorable. Il y a des grands pays qui s'occupent de cette question d'une manière pratique. Quand ils auront fait une assez longue expérience de la chose, nous pourrions les imiter sans courir le risque terrible d'avoir peut-être à ré-infliger la peine capitale après l'avoir abolie. Chaque chose à son temps ; et avec les progrès de l'esprit humain et des idées véritablement chrétiennes, on finit par regarder comme tout naturel ce qui plus tôt eût été considéré comme monstrueux.

Quenoche.—Vous avez qu'à voir ! En voilà des idées croches ! avec votre permission, vous me permettez de ne pas croire ça. Ce qui est juste est toujours juste ; sans ça, comment saurait-on quand une chose est juste ou injuste ?

Bonsens.—Ce que tu dis-là, Quenoche mon ami, n'est pas bête du tout. Je vais tâcher de te faire comprendre la chose comme je la comprends moi-même, et cela tout simplement en te disant ce que l'on faisait il n'y a pas encore bien longtemps. Quand un homme était accusé d'un crime, on le mettait à la torture pour le lui faire avouer. Cela s'est fait en France il n'y a pas plus de cent ans.

Jean-Claude.—Et que lui faisait-on pour cela ? Je suppose qu'on lui demandait toutes sortes de choses pour l'embarrasser, pour l'entortiller, et qu'on appelait ça le torturer de questions ?

Bonsens.—Oh ! ce n'était pas si doux que cela. Tu vas voir. On emmenait l'accusé dans une cave noire et profonde où il y avait des crochets, des cordes, des poulies, des marteaux, des forges pour faire rougir des pinces, pour faire fondre du plomb.

François.—Et pourquoi faire, toutes ces mécaniques-là ?

Bonsens.—Attends un peu. Il y avait une table où s'asseyaient un greffier et plusieurs juges, tous gens qui, sans doute, étaient persuadés, que ce qu'ils allaient faire était parfaitement juste, puis qu'ils étaient officier de justice. Ils mandaient à l'accusé d'une manière so-

lennelle s'il était coupable. S'il répondait *oui*, son affaire était claire. Il était de suite condamné à être pendu, ou écartelé, ou roué vif ou brûlé, selon le crime. Dans ces tems-là, voyez-vous, il y avait une grande variété de peines capitales. La mort se donnait avec variations, au grand plaisir des foules ignorantes et abruties.

Quenoche.—Mais si l'accusé n'était pas coupable et répondait *non*, alors je suppose qu'on avait la cruauté de le condamner à travailler toutes sa vie avec les cordes, les marteaux, les scies ou les pinces, selon son métier?

Bonsens.—Non, Quenoche. Sur un signe du premier juge, deux ou trois bourreaux s'emparaient du prisonnier, le liaient sur une table, lui plaçaient les pieds entre deux planches serrées par des liens de fer, plaçaient entre les pieds des coins de bois franc, et frappaient un coup de marteau. Le malheureux poussait un cri. On lui demandait alors s'il était coupable; s'il répondait non, on donnait un second coup; les os craquaient; et l'on continuait jusqu'à ce que les pieds fussent complètement écrasés, ou qu'il eût avoué le crime qu'il n'avait peut-être pas commis.

Quenoche.—Vous avez qu'à voir! C'est abominable, ce que vous dites-là, monsieur Bonsens. Mais enfin on relâchait sans doute le malheureux.

Bonsens.—Oh! pas encore! La justice du bon vieux temps n'était pas si douce que toi, va. On soignait le malheureux qui souvent était épuisé et perdait connaissance; et quand il était suffisamment rétabli, on recommençait la torture et l'on employait les grands moyens. On lui versait du plomb fondu goutte à goutte sur le corps; on le suspendait par les doigts au moyen de petites cordes; on lui entonnait dans la gorge des seaux d'eau glacée; enfin on déployait pour le tourmenter presque autant de génie qu'on en met aujourd'hui à inventer des chemins de fer, des moulins, des instruments d'agriculture.

Petit Toine.—Oh! que ça devait être beau à voir, tout ça! Ça devait être bien plus curieux que la pendriche.

Quenoché.—Veux-tu te taire, petit monstre. Tenez, monsieur Bonsens, vous me faites frémir. Tenez, j'é suis tout en nage! Il me semble que les genoux me craquent et que j'ai du plomb dans le gosier. Avez-vous pas un petit coup de wisky à

me donner pour me remettre? mais que font-ils enfin du prisonnier ces brigands de juges?

Bonsens.—Si l'accusé finissait, à force, de douleur, par avouer, ils le condamnaient à mort puisqu'ils le considéraient comme coupable. S'il n'avouait pas, ils le condamnaient à mort comme obstiné, et ils tranquillisaient leur conscience en se disant que si le prisonnier n'avait pas commis le crime porté contre lui, il pouvait bien en avoir commis d'autres plus graves. Les bourreaux et les juges croyaient alors avoir rempli fidèlement leur devoir et avoir été justes. C'était la loi.

Quenoche.—Vous avez qu'à voir! Je commence à vous comprendre, M. Bonsens. En effet, ce que l'on regarde aujourd'hui comme juste peut-être vu comme atroce demain. Mais ces affreuses cruautés devaient, il me semble, soulever le dégoût et l'indignation des honnêtes gens, des bons cœurs.

Bonsens.—Sans doute. Mais il y avait alors, comme de tout temps je pense, des gens peut-être honnêtes au fond, mais à vues étroites ou intéressées qui croient que l'humanité ne peut faire un pas sans tomber dans un abîme. Il y a eu de tout temps des conservateurs qui ont appelé révolutionnaires et gens dangereux pour la société ceux qui voulaient adoucir les mœurs, et diminuer les différends qui séparent les hommes. Les premiers qui ont écrit ou parlé contre la torture, dont la seule idée nous révolte aujourd'hui, furent traités de visionnaires, de gens sans principes, qui voulaient renverser l'ordre établi. Les conservateurs de l'ancien empire romain ont de même envoyé aux supplices les plus épouvantables, livrés aux bêtes féroces par milliers, les premiers chrétiens qui se réunissaient en secret pour se communiquer la bonne nouvelle que les hommes étaient tous frères, que les pauvres étaient les enfants de Dieu, qu'il fallait aimer son prochain comme soi-même, se secourir mutuellement, maximes chrétiennes qui ne faisaient pas l'affaire de ces grands conquérants d'alors qui tenaient dans l'esclavage tous ceux qui étaient trop faibles pour leur résister. Mais en fait de justice, l'humanité chrétienne a fait bien d'autres progrès. Autrefois on brûlait tous ceux qu'on ne comprenait pas. Ainsi on condamnait à mort pour magie et sorcellerie des gens qui probablement faisaient

quelques-uns de ces tours qu'on voit aujourd'hui dans des cirques. A présent on se contente d'en rire, et on leur pardonne de bon cœur des nous attrapper notre argent.

François.—Tout ça est bel et bon; mais avec tous vos progrès il y a encore bien des abus. Par exemple, des nous attrapper me faire qu'il ne faudrait pas punir; le grand Jacques de quêteux, qui, l'autre jour, a menacé ma femme de lui jeter un sort, si elle ne lui donnait pas la charité! Je ne dis pas qu'on devrait lui arracher les membres pour ça, mais on devrait pouvoir le punir.

Bonsens.—Eh! mon pauvre ami! Si grand Jacques avait le pouvoir de jeter des sorts à ta femme, il en jetterait aux juges, aux avocats, aux géôliers, et il se saurait de la prison. Mais crois moi, les jeteurs de sorts diminuent tous les jours, et quand l'ignorance aura disparu du monde, on n'en verra plus. Si grand Jacques vient encore te demander poliment un morceau de pain, donne-le lui de bon cœur; car, après tout, c'est bien triste d'en être réduit là; mais s'il menace montre lui un bon bâton, et je t'assure qu'il sortira avec ses sorts et que tu ne le verras plus. Tu pourras donner le superflu de ton pain à quelque vieillard infirme, à quelque pauvre père de famille trop timide pour quêter. C'est le meilleur moyen que je connaisse de chasser les sorts; et de punir les mauvais pauvres. Les idées sur la justice sont tellement changées aujourd'hui, que loin de torturer les criminels pour leur tirer des aveux, on ne leur fait plus même de question sans les prévenir auparavant qu'ils ne sont pas obligés d'y répondre. Il en sera donc peut-être de même pour la peine de mort. On a fait jadis le procès d'un cochon qui avait dévoré un enfant, et il a été brûlé en place publique. Qui voudrait faire pareille chose de nos jours?

Quenôche.—C'est-il possible que nos grands, grand pères étaient si cruels et si fous que cela? Je croyais, moi, que le monde devenait plus méchant de jour en jour.

Bonsens.—Il y en a qui le disent; mais ceux là n'ont pas examiné comme il faut les choses. La lumière, le travail, la liberté, l'aisance rendent les hommes meilleurs. Je vous le prouverai quelque jour.

Quenôche.—Vous pourriez bien avoir raison; mais à propos, à Montréal, on

parle beaucoup de saignans et de confédération, et de fortifications; que pensez-vous de tout cela?

Bonsens.—Tenez, il est trop tard pour ce soir; revenez me voir un de ces jours, je vous dirai tout ce que j'en sais.

Deuxième Entretien

Où l'on fait connaissance avec de nouvelles connaissances. Où l'on parle de chevaux anciens et modernes et de quelques tours de magie.—Un nouveau noble. Avocats en cause. Le nouvel ambassadeur canadien français. Un docteur héroïque. Le Père Bonsens se livre à des citations. Le Père Bonsens, à la chambre d'assemblée, écoute ce qui se dit de la confédération, et raconte à ses voisins ce qu'il a entendu.—Ce qu'ils en pensent.—Une lettre de son petit filleul Louison, et cetera.

Attiré par la promesse qu'avait fait M. Bonsens, de nous communiquer ses idées sur la confédération, j'arrivai chez lui de bonne heure. Je le trouvai en tête-à-tête avec sa sœur la bonne Jacqueline, à qui il lisait une lettre qui paraissait les intéresser tous deux beaucoup. Craignant de les déranger de quelque affaire d'intérêt, je voulus me retirer; mais il me dit que je n'étais point de trop et que les voisins allaient bientôt arriver; que ce qu'il lisait était tout simplement une lettre qu'il venait de recevoir d'un filleul établi aux Etats-Unis depuis plusieurs années; qui a servi dans l'armée du Nord, et qui, depuis son départ du Canada, lui a toujours écrit pour le tenir au courant de son propre sort, ainsi que des événements publics dont il a une connaissance personnelle. M. Bonsens me dit qu'il se proposait de la lire tout haut des que les voisins seraient arrivés, vu qu'il n'y a rien de caché. Il me l'offrit même en me faisant signe d'y jeter les yeux. J'allais la prendre, lorsqu'un nouvel arrivant fit son entrée dans la salle commune qui sert à la fois de cuisine, de chambre à manger, de salle de réception ordinaire, et de cabinet de la pipe paroissial.

Jacqueline.—Eh! bonjour, compère Pétrus. D'où sortez-vous donc? Voilà un siècle qu'on ne vous a vu. Je suppose que vous êtes allé en voyage. La petite veuve Larigot doit avoir eu bien de l'inquiétude. Oh, tenez, vous ne nierz pas; j'ai vu ça, moi qui vous parle. Te-

nez, dimanche dernier, je la voyais dans son banc qui tournait à chaque instant la tête à se tordre le cou pour regarder si le vôtre était occupé. Mais, ouïche ! rien. Point de Pétrus. Oh ! mon grand gas ; c'est comme ça que vous arrangez vos manigances à la sourdine, sans en rien dire à vos anciens amis ?

Pétrus, riant. — Eh ! comèrre Jacqueline, vous avez la vue encore bonne pour votre âge, à ce qu'il paraît. Mais il me semble que si vous faisiez plus d'attention à votre livre de messe, vous ne verriez pas autant les bancs qui sont vides et les veuves qui ont des distractions.

Jaqueline. — Oh ! ce que j'en dis n'est pas pour vous offenser. D'ailleurs, il n'y a pas de mal à ça. La veuve est un bon parti. Elle a du bien, est bonne ménagère ; elle n'est pas laide, sans pourtant être une beauté. Mais ce n'est pas la beauté qui fait le bonheur. Et, ce n'est pas parce que vous êtes là, mais si elle peut vous avoir, je dis quelle pourra dire qu'elle a de la chance. Vous avez vos terres qui vous rapportent gros, et votre brocantage de chevaux qui paie bien aussi, et puis vous avez l'humeur joviale ; de son côté elle aime la compagnie ; ce que j'en dis est sans mauvaise pensée. Enfin vous vous convenez, et je pense que la veuve ne trouverait pas facilement mieux ailleurs.

Bonsens. — Eh ! ma sœur, laisse donc notre voisin tranquille ; il sait ce qu'il a à faire sans que tu te mêles de lui donner des conseils. On se marie pour soi, non pour les autres ; et la veuve n'est pas plus en peine de trouver un parti que Pétrus lui-même, s'il en veut chercher.

Jaqueline. — C'est bon, c'est bon. Je ne dirai plus mot, mais cela ne m'empêchera pas d'avoir des yeux et de m'en servir. Mais enfin, toujours est-il, sans rancune, comèrre Pétrus, que vous vous êtes absente, et que vous ne nous avez pas encore dit où vous êtes allé. Mais ça vous regarde. Je ne suis pas curieuse, vous pouvez bien garder ça pour vous.

Tandis que cette conversation avait lieu, plusieurs habitants étaient entrés et avaient pris leurs places autour du poêle, sans que les interlocuteurs y prissent autrement garde.

Pétrus. — Oh ! mon voyage n'est pas un secret ; je venais au contraire en entretenir Monsieur Bonsens que la

chose intéresse autant que moi, et c'est à sa demande que je l'ai fait.

Jaqueline. — C'est, comme ça. On ne me dit rien, à moi. C'est, comme si je n'étais pas de la maison. Oh ! Mais quelque jour, suffit, je m'entends. Je ferai aussi un mariage, mais ce ne sera pas pour les autres, et ceux qui tenaient sur ma part seront peut-être bien surpris quelque beau matin.

Bonsens. — Eh ! bonne Jacqueline, laissez donc Pétrus s'expliquer.

Pétrus. — Pour lors, vous savez monsieur Bonsens, que nous sommes les exécuteurs testamentaires, du défunt, gros Charlot dit la Roupie, qui n'a, qu'un garçon, Monsieur Julien, qui vient de sortir du collège, et qui va prendre sa majorité à Noël prochain. Pour lors, selon votre conseil, je suis allé le voir, pour savoir ce qu'il prétend faire, et lui rendre nos comptes sur ce qui lui revient. Vous savez qu'il nous avait écrit qu'il voulait cheval et voiture. Il a raison, puisqu'il en a les moyens. Je lui avais choisi comme je vous avais dit, une des meilleurs bêtes à vingt lieues à la ronde, et pas chère, cinquante louis. Mais j'en ai été pour ma peine, car il s'était déjà gâté d'une rosse pour laquelle il a donné son billet pour dix huit cent francs. Il s'est fait relaper de la belle manière, et je n'en donnerais pas quatre pistoles. Enfin c'est son affaire, quoiqu'il aurait bien pu m'attendre.

Jean-Claude. — Eh ! bien, s'il commence comme ça, il l'aura bien vite mangé son patrimoine !

Bonsens. — Le bonhomme Charlot, qui craignait que l'éducation de son garçon ne lui donnât de trop grandes idées, a substitué ses biens, dont il n'aura que la jouissance.

Pétrus. — Oui, et je pense qu'il a bien fait, comme vous allez voir. Imaginez-vous que j'ai eu beaucoup de peine à le trouver. J'allai pourtant à la maison de pension dont j'avais l'adresse. Je demandais le petit Julien, fils de Charlot dit la Roupie ; mais tout le monde me riait au nez. A la fin j'allais m'en aller, lorsqu'il sortit d'une chambre, me reconnut et me fit entrer chez lui. Là il m'apprit que je ne devais plus l'appeler le petit Julien, qu'il avait trouvé son véritable nom, sur d'anciens actes de familles, et qu'il s'appelait Monsieur de Porentruy, comme vous pouvez voir sur cette carte qu'il m'a donnée, ou vous voyez, une espèce de bête.

avec la queue en trompette et un dard au bout.

Bonsens.—Ah! je vois ce que c'est. Parmi les ancêtres de Julien il y avait deux frères. Ils étaient tous deux jardiniers en France; et on leur avait donné le sobriquet de Plante-choux. Ils s'appellent Charlot dit Plante-choux tant qu'ils restèrent sur la terre paternelle. Quand ils se séparèrent, l'un s'en alla demeurer à Pontoise près de Paris; l'autre s'établit à un village appelé Porentruy. Lors du partage définitif du bien, une partie tomba à Charlot de Pontoise, l'autre à Charlot de Porentruy, désignation dont se servit le notaire chargé de la répartition. C'est un des descendants du dernier qui vint s'établir en Canada; voilà de cela près de cent cinquante ans, et c'est de lui par conséquent que notre petit Julien prend son nouveau nom. Son père qui était homme de bon-sens aurait eu grand honte si de son vivant son fils eût abandonné son nom honnête, simple et honoré de Charlot pour un titre ridicule. Il est certainement dans notre pays de beaux noms liés à l'histoire dont ceux auxquels ils appartiennent encore doivent être fiers; surtout s'ils sentent que ces noms leur imposent l'obligation de ne rien faire pour les déshonorer. Mais je vois avec chagrin que dans notre pays neuf ou des idées saines et vraies devraient prévaloir; la jeunesse semble ne pas comprendre que le plus beau nom qu'on puisse porter est celui qu'on illustre soi-même.

Pétrus.—Je n'ai pas dit tout ça au petit Julien; mais après tout, si c'est sa fantaisie de changer de nom, tant pis pour lui. Enfin je lui dis que je lui aimerais un beau gros cheval. Est-il aussi grand que le cheval de Troie, qu'il me dit. Est-ce un trottien; ce cheval là? que je lui dis; ça doit en être un nouveau, je n'en ai jamais entendu parler. En combien trotte-t-il; que je lui dis.—Oh! qu'il me répond, il ne trotte pas du tout; c'était un cheval de bois dont les grecs se sont servis pour attraper les Troyens; mais vous autres gens de la campagne, vous ne connaissez pas ça. Vous croupissez dans l'ignorance; combien a-t-il de coudees et de dactyles, votre cheval; combien de stades court-il dans une heure vais-je vous le payer en sesterces, en agnélets; en ducats ou en pagodes?—Monsieur Julien, que je lui dis, ce n'est pas honnête à vous, de vous moquer ain-

si de moi. Je ne connais pas tous les gros noms dont vous vous servez; je ne connais pas le cheval de Troie, mais je sais ce que c'est qu'un bon cheval canadien; et je vous en ai amené un que j'ai choisi pour vous; et que vous pouvez avoir pour deux cents piastres, ou douze cents francs comme nous disons chez nous.—Oh! qu'il me dit. Il ne doit pas valoir grand chose; j'en ai payé un quinze cents francs, et je ne m'en suis servi qu'une fois; il est à moitié mort.—Allons voir ça, que je lui dis. Il m'emmena dans une belle étable publique, où un garçon me montra, en riant dans ses barbes, le cheval de Julien; une vraie rosse raccommodée par un maquignon. Imaginez une grande bête roussâtre, la tête et les oreilles basses, de vingt cinq ans au moins, efflanquée, avec des sabots fendus en dix places, et une queue toujours en l'air. Tenez, que je lui dis, vous auriez mieux fait d'acheter votre vieux cheval de bois, car vous pourriez vous chauffer avec, tandis que celui-ci n'est pas même bon pour faire du savon.

Quenoche.—Vous avez qu'à voir ces gens d'études, ça se croit plus fins que nous autres; ça connaît tout ce qui se faisait dans le monde il y a deux mille ans et ça ne connaît rien de ce qu'on fait aujourd'hui.

Pétrus.—Toujours que je vis bien que notre petit Julien s'était fait attraper par un fin maquignon qui avait préparé son cheval pour le jour de la vente. Il lui avait teint le poil, relevé la tête et les oreilles par une couture à la nuque, soufflé les solières, rempli les crevasses avec du maslic et de la peinture, jeté de l'alun dans le nez pour cacher la morve, et mis du poivre dans les deux naseaux pour le faire renacler et donner à croire qu'il était bien impatient et vigoureux; et il n'avait pas oublié, le matin de lui limer les dents pour le faire paraître jeune; et puis avant la vente, il l'avait bourré d'avoine salée, ce qui lui avait donné une soif mortelle et poussé à boire trois ou quatre seaux d'eau pour lui remplir les flancs; enfin il lui avait frotté, sous votre respect, la croupe avec de l'esprit de vin poivré pour lui donner une allure caracolante. Bref, notre petit Julien, à qui je montrai tout cela, commença à comprendre qu'on pourrait savoir quelque chose d'utile sans avoir gémi pendant dix ans sur des langues mortes, et se faire attraper par des ignorants d'au-

tant plus facilement qu'on se croit plus fin que les autres. Je pense que la leçon lui servira, et qu'il ne se lancera plus dans les achats sans consulter plus vieux que lui. Enfin je lui ai dit où en étaient ses affaires, et il a fini par me dire qu'il avait l'intention de prendre une profession, mais qu'avant de se décider, il viendrait ici la semaine prochaine consulter Mr. Bonsens, en qui son père avait eu confiance.

François.—Ah ! voilà qui me recommande un peu avec lui. J'espère bien, monsieur Bonsens, que vous lui ferez renoncer à son nom de prétendue noble. Ça me vexerait de l'appeler comme ça, moi qui l'ai vu haut comme ma botte, joner à la toupie avec nous autres, petits gas qui ne le connaissons que sous le nom de Julien à Charlot. Mais à propos, n'as-tu rien appris de neuf à la ville, toi qui est si curieux de tout, Pétrus.

Pétrus.—Oh ! des misères ; rien d'intéressant depuis le procès de Barreau. Oh ! pourtant oui, il y a eu le procès d'un avocat. C'est presque aussi rare que des docteurs prenant leurs propres médecines. Imaginez qu'un officier public nommé pour accuser et faire condamner les mauvais sujets, les criminels, les tapageurs, s'est vu accuser, et condamner lui-même, et cela pour avoir voulu empêcher un gazetier de dire ce qu'il pense. C'est assez drôle, comme vous voyez, de la part d'un de ces avocats qui en cour disent pis, que pendre des clients de leurs adversaires, et ne veulent pas qu'on leur dise leur fait. Mais l'éditeur qu'il voulait assommer, lui a coupé la parole, et les doigts avec des ciseaux, lui entaillant la peau et la réputation. Le procès a été des plus amusants ; les avocats se sont chamaillés à bouche que veux-tu, ont fait de beaux discours sur le dévergondage de la presse, sur les droits sacrés des personnes, et ont prouvé que la devise : « *fais ce que je dis et non ce que je fais* » sera vraie encore longtemps.

Jean-Clair.—J'aurais bien aimé à être là. Il n'y a rien qui me plaise autant que de voir les avocats se manger et toujours prêts à se prendre, si les juges ne les arrêtaient pas. J'aime à plaider rien que pour ce plaisir là.

Bonsens.—Oui, et quand la séance est finie, ils s'en vont tous ensemble prendre un coup, plusieurs coups, à la santé des bons clients qui s'imaginent que les avocats épousent leurs querelles et qui les

paient bien pour cela. Mais, Pétrus, n'y avait-il rien de nouveau à Montréal en fait de politique, car enfin les gazettes ne disent pas tout.

Pétrus.—Ah ! tiens, j'oubliais. On parlait beaucoup de la nomination de l'ancien shérif Delisle que le gouvernement envoie pour représenter les marchands canadiens dans les pays étrangers, afin de les engager à venir commercer avec nous ; ce qu'ils se garderont bien de faire s'ils jugent de notre race d'après l'ambassadeur qui doit la représenter ; car, si ce que l'on dit est vrai, il vendait à son profit ce qui ne lui appartenait pas, et tenait ses comptes en partie trouble. Les marchands de Montréal, sont en diable. Ils disent que le gouvernement se moque d'eux.

Bonsens.—Ils ont tort. Nous avons un gouvernement qui ne serait pas mauvais si on savait s'en servir. Voilà par exemple une nomination stupide, coupable même, que personne n'ose approuver ; car, si le commerce canadien eût été consulté sur ce sujet comme il eût dû l'être, on eût choisi parmi les négociants canadiens français un marchand honnête, respecté, sachant ce que le pays peut fournir et ce dont il a besoin. Au lieu de cela on envoie un homme que je ne condamne pas, mais qui n'eût pas reçu une voix s'il eût dû être élu par les marchands du pays.....

Quenoche.—Vous avez qu'à voir ! Nous sommes donc bien bêtes nous autres ? Il me semble que les marchands anglais à qui on eût fait cet affront, auraient crié comme des aveugles, jusqu'à ce qu'on leur eût rendu justice.

Bonsens.—Nous ne sommes pas bêtes, Quenoche, mais nous sommes indifférents ou trop confiants. Si le peuple eût été consulté sur le choix d'une capitale, personne dans le pays n'eût voté pour Ottawa ; et le gouvernement y est rendu, et M. Delisle est notre ambassadeur, ce qui n'empêchera pas les marchands qui s'en disent le plus insultés d'aller voter pour ceux qui l'ont nommé. Il n'y a pas beaucoup de gens, qui si on les consultait privement, voudraient de la confédération telle qu'on la propose, et pourtant elle va se faire, c'est moi qui vous le dis.

Pétrus.—Oh ! pour ça vous vous trompez, père Bonsens, personne n'en veut plus ; les provinces d'en bas même n'en

veulent plus; ainsi comment cela pourrait-il se faire?

Bonsens.—Cela se fera, vous dis-je. Cela se fera parce que le Grand-Tronc le veut; parce que les banquiers de Londres le veulent; cela se fera parce que quelques intrigants, politiques, qui ne voient qu'eux-mêmes dans le pays, le veulent. Enfin, cela se fera parce que nous, canadiens-français, au lieu d'être unis, nous sommes divisés. Tenez, en voulez-vous la preuve, quand on a pris les moyens de faire adopter ce funeste projet on a trouvé le moyen d'écarter la moitié des députés canadiens-français, c'est-à-dire ceux qui représentent la partie de la population du pays, qui doit le plus souffrir d'un changement. Enfin cela se fera, parce que j'ai vu cela dans une chanson comme vous dites, faite il y a pourtant long-tems, en 1841, lors de l'union des Canadas, et que j'ai là dans cette armoire. Tenez, la voici; elle a été faite par un homme jeune alors et qui se trouve avoir été prophète en son pays, chose rare comme vous savez. Elle explique la confédération comme elle a expliquée l'union. Il faut, vous dire que Baring est un banquier qui prête des millions au Canada et qui y trouve bien son compte. Dans ce moment on lui paie l'intérêt de l'intérêt. Mais voici la chanson...

Quenoche.—Sur quel air va-t-elle?

Bonsens.—Je ne sais pas, on devrait la chanter en pleurant ou en mourant de honte; mais écoutez—

Cependant, si Baring leur dit: moi je le veux. Balacés comme ils sont aux filets de sa banque ils n'ont rien à répondre; et jamais il ne fait d'inutile calcul, ni de projet qui manque. Il voudrait l'univers, il leur demanderait. Le sang des nations pour verser dans sa caisse. Que l'illustre Russel, d'une tremblante main, Jaloux de prévenir et d'écartier la haisse, Signerait aussitôt l'absurde parchemin. Un seul mot du banquier, c'est la vie ou la mort. Même s'il lui venait l'incroyable caprice De finir nos malheurs, de changer notre sort. Je crois que pour lui plaire on nous rendrait

Justice...

Pétras.—Tout ça, c'est bien beau; mais moi, je vous dis que la confédération ne se fera pas. Tout le monde est contre.

Bonsens.—Eh, c'est ce qui me fait croire de plus en plus que cela se fera; car il me semble qu'en Canada l'on ne fait facilement que ce que personne ne veut. Vous savez que l'hiver dernier j'avais été à Québec pour me faire payer une charge de

Jean-Clavde.—Les avez-vous bien vendus ces pois-là, père Bonsens? les avez-vous vendus au poids?

Quenoche.—Diantre! que tu es fou, des pois au poids! que veux-tu chanter-là?

Jean-Clavde.—Eh! on les vend au poids ou à la mesure, monsieur Bonsens me comprend bien!

Bonsens.—N'importe, j'y ai fait un honnête profit. Toujours, tandis que j'étais à Québec, la chambre tenait, et comme on y discutait la confédération, j'y suis allé chaque soir, et j'ai vu et entendu des choses qui me feraient croire que pour gouverner notre pays, on ne choisit pas ce qu'il y a de plus fin, ni de plus honnête. Notre parlement a besoin d'un ne fière lessive.

François.—Vous allez nous conter cela, n'est-ce pas, monsieur Bonsens? Eh! tenez, voilà justement le Docteur Boudin qui arrive; il sera bien aise de vous entendre, quoique ça ne le changera pas. Il dit qu'il est pour la confédération parce que les rouges sont contre; c'est une grosse raison. Entrez donc, docteur; tenez; mettez-vous là contre le poêle, vous êtes tout mouillé. D'où venez-vous donc comme cela?

Le docteur Boudin.—Ne m'en parlez pas, je suis à moitié mort de fatigue, je viens de soigner quatre malades.

Quenoche.—Vous avez qu'à voir! Et qu'avaient-ils ces pauvres gous?

Le docteur.—Un avait la dysenterie, un autre avait une inflammation le long du saphène externe, un autre était menacé d'une rupture de la thyroïdienne inférieure, enfin, chez le dernier, il y avait parasse des valvules conniventes.

Quenoche.—Ah! mon Dieu! ça ne me surprend plus si vous les avez tous saignés. Avec des maladies aussi féroces, il faut des grands remèdes. Et sont-ils morts?

Le docteur.—Simple que tu es! les aurais-je saignés s'ils étaient morts!

Quenoche.—C'est après, que je veux dire, monsieur Boudin.

Le docteur.—Drôle. Mais vous étiez, je parie, à parler politique. Il me semble qu'il y a pourtant assez de gazettes, sans que le père Bonsens se mêle de vous tourner la tête.

(A Continuer.)